



J ai eu un accident du travail , on ma reconnu à 5% pour l indexe

Par **yunus**, le **11/03/2009** à **20:44**

j ai eu un accident du travail on ma reconu pour un doigt (index gauches)
coupe a 2 cm , 5% de rente sois une capitale de 1600euro
ci je conteste , est ce que je pourrais obtenir plus?